

## **Interpellation : Agir pour le transfert modal à Nyon suite au refus d'une nouvelle voie autoroutière**

### **Au Conseil communal de Nyon,**

Suite au rejet d'une nouvelle voie autoroutière, il est impératif de répondre aux besoins des pendulaires et des habitants de notre région en investissant dans des solutions de mobilité durable. Le récent rapport de la Cour des comptes cantonale sur le transfert modal met en lumière des défis importants dans notre capacité à encourager la multimodalité des modes de transports

Dans ce contexte, nous devons démontrer que Nyon est prête à aller de l'avant pour répondre à ces attentes et améliorer concrètement la qualité de vie de ses citoyens.

### **Nous demandons ainsi à la Municipalité :**

1. **Quels projets concrets** sont prévus pour utiliser les fonds de la caisse d'infrastructure routière (Fonds Forta) afin d'améliorer les infrastructures de transport public et les alternatives durables ?
2. **Envisage-t-elle de nouvelles lignes de transports publics (vers Divonne par le train où dans le district par des bus régionaux)** ou une augmentation de la fréquence des lignes existantes pour mieux répondre aux besoins des pendulaires et des habitants ?
3. **Quel est le plan de développement des parkings-relais (P+R)** pour encourager l'usage combiné des voitures et des transports publics, en particulier pour les habitants des régions périphériques ? Comment avance la mise en œuvre des recommandations proposées par la cour des comptes concernant la mobilité dans notre région ?
4. **Des mesures spécifiques sont-elles prévues pour les pendulaires**, comme des abonnements combinés ou des incitations financières, afin de faciliter l'accès aux alternatives à la voiture individuelle ?
5. **Comment la Municipalité compte-t-elle collaborer avec le Canton et les CFF** pour améliorer les infrastructures de mobilité douce et des transports publics autour de Nyon ? En lumière des annonces des CFF du dépassement de 14 milliards dans leur planification, Nyon est-elle concernée ?

Cette interpellation a pour but d'assurer que Nyon joue pleinement son rôle dans la transition écologique et qu'elle mobilise les moyens nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de mobilité.

Pierre Patelli

9 décembre 2024